Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1983)

Heft: 5: Programme du BCF, législature 1983-1986

Vereinsnachrichten: Permanence hebdomadaire du BCF

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un genre de "flash-BCF" apparaîtrait à date fixe, donnant des indications courtes et précises , soit sur l'activité du BCF, soit sur un problème précis.

A l'occasion, cette information serait développée dans des dossiers, restant quand même simples.

Il faut rechercher d'autres sujets de cours et de séminaires, constituer des groupes de réflexion, par exemple autour des actions du BCF, afin de favoriser non seulement l'information, mais aussi la formation.

LÉGISLATION

(ce domaine n'a pas été traité aux Assises)

Objectifs

- *Revoir la législation cantonale sous l'angle de l'égalité des droits entre hommes et femmes.*
- *Proposer les modifications ou nouveaux textes nécessaires.*

Moyens d'action

Un premier inventaire des discriminations contenues dans la législation a déjà été fait l'an passé. Par manque de temps, le stade suivant n'a pu être entamé. Il faudra reprendre la tâche et, à partir de l'inventaire, proposer les modifications nécessaires.

Une loi sur l'introduction du principe d'égalité est en projet qui, par quelques directives d'interprétation, évitera la révision d'autres textes. Ce même projet proposerait une procédure afin de favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités, soit lors de nomination, soit lors d'élection. Enfin, ce projet de loi imposerait un programme de révision de la législation jurassienne en fixant des échéances.

(F. Magazine)

* * * * * * * * * * * *

Permanence hebdomadaire du BCF

durant les vacances, la permanence du lundi soir n'est plus assurée;

les responsables du BCF seront à disposition pendant les heures de bureau, pour tous renseignements utiles ou problèmes à régler. Il est donc possible de prendre rendez-vous.

La permanence reprendra à partir du

22 août 1983 , chaque lundi de

16 heures à 20 heures.

Rue des Moulins 19 - 2800 Delémont
tél. 066 / 22 98 66